

# **I. Le phénomène des favoris royaux face aux enjeux du consensus des fidèles**



Pendant les derniers siècles médiévaux, l'État moderne en construction impose aux rois de respecter le nouveau cadre institutionnel qui se met, progressivement, en place. Ce changement implique que désormais, pour les principaux offices, la compétence administrative, voire politique, devient un important critère pour le choix des grands officiers. Dans ce contexte, la recherche du consensus des fidèles devant guider toute action royale, la présence d'un favori devient problématique, puisqu'elle se fonde sur le lien personnel avec le roi. D'où l'importante question de savoir comment le roi arrive-t-il, malgré tout, à faire une place à son favori dans le gouvernement royal. On ne saurait apporter une réponse à cette interrogation sans élucider le *consensus fidelium* qui est à la fois une notion et une pratique. Pour la cerner, il convient d'analyser la logique qui la sous-tend et de tenter une approche culturelle de sa mise en place.